

LYON, LE 30 OCTOBRE 2017

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme suite à votre demande concernant la **Formation d'Assistant(e) de Service Social**, veuillez trouver ci-joint :

- un dossier de présentation de la formation
- une notice d'information
- une fiche d'inscription

Le règlement d'admission est tenu à disposition, pour consultation au secrétariat de l'Ecole, sur rendez-vous.

SI VOUS POSTULEZ DANS PLUSIEURS ECOLES LYONNAISES, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE DANS CHACUNE D'ENTRE ELLES, ENTRE LE :

30 OCTOBRE 2017 ET LE 30 JANVIER 2018, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

ET PRECISER DANS CHAQUE ECOLE L'ORDRE DE CHOIX (ENTRE LES TROIS ECOLES DE LYON UNIQUEMENT).

Si vous êtes originaire de Guadeloupe et de Martinique, vous devrez obligatoirement venir passer l'épreuve écrite à Lyon, les Directions de la Santé et du Développement Social de ces deux départements refusant de l'organiser, à l'heure de Métropole.

Dans tous les cas, **si vous êtes admissible, vous devrez impérativement venir en métropole pour présenter l'épreuve orale.** Le dossier, que vous remplirez à l'issue de l'épreuve écrite, sera examiné d'abord dans l'école de 1^{er} choix. Si vous n'êtes pas admis(e) dans cette Ecole, vous pourrez présenter les oraux dans les écoles de 2^{ème} et 3^{ème} choix.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

LE DIRECTEUR DU POLE SOCIAL

R. ROSSINI

